

Séance d'essai gratuite de tennis

L'année sportive est déjà commencée depuis 4 mois et vous n'avez peut-être pas encore trouvé VOTRE sport... Et pourquoi pas se (re) mettre au tennis ? Le TC GEVREY est prêt à vous accueillir et à vous faire partager son ambiance conviviale et son fonctionnement familial. Si vous avez entre 7 et 17 ans, vous pouvez rejoindre notre école de tennis et ses cours **tous les mercredis de 16h30 à 18h**, dans la salle de Saulon-La-Chapelle jusqu'au retour des beaux jours, et, dès que possible, sur les terrains municipaux extérieurs, à proximité du « Complexe ».

Adultes, vous pouvez aussi devenir adhérent de l'association et participer aux championnats par équipe ou simplement profiter d'un accès illimité aux terrains. Alors ? N'hésitez plus ! Venez profiter d'une séance gratuite d'essai pour les jeunes ou rejoignez-nous directement. Bienvenue au club ! Contact : Xavier Taillardat au 0613367940 ou xtaillardat@gmail.com. Tarifs adhésion : 60€ pour toutes et tous / 150€ avec cours pour les jeunes.

Découvrez l'Ariège avec Gevrey-Loisirs

L'association Gevrey-Loisirs vous propose **la découverte de l'Ariège et de l'Andorre à Le Tarbesou. Séjour de 7 jours / 6 nuits, du samedi 02 au vendredi 08 septembre 2023** (1000 €). Date limite d'inscription le 13 janvier 2023. Pour plus de renseignements, et pour vous inscrire, vous pouvez nous contacter (assez rapidement) : Association Gevrey-Loisirs, 2 rue Souvert à Gevrey-Chambertin (Mairie) ou chez Patrick Moilleron, 8 avenue de Spy à Gevrey-Chambertin au 03 80 34 10 41 ou 06 47 34 10 85. Nos deux prochaines rencontres en 2023 sont : l'Assemblée Générale en février 2023 (date non définie) et la sortie Grenouilles le 30 mars 2023 chez la Berthe à Seveux (70).

Les bons comportements en ligne

Le monde numérique pose de nouveaux défis en matière d'interaction sociale, aussi bien pour les enfants que pour l'ensemble d'entre nous. L'anonymat peut notamment susciter des comportements négatifs et nuire à soi comme aux autres. **Nous savons qu'avec Internet, les bons et mauvais comportements peuvent être amplifiés.** (Source : www.cybersimple.be). Voici quelques clés pour adopter un bon comportement en ligne.

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le 3018 par téléphone.

Respect de la vie privée :
ne pas publier sans l'accord des personnes concernées,
ne pas raconter de fausses informations



Être bienveillant :
favoriser la gentillesse et l'empathie

Respect des autres :
ne pas se cacher derrière un faux profil
pour insulter, diffamer, harceler



Si je suis la cible de cyberintimidation ou d'insultes, j'ai plusieurs possibilités :
• Ne pas répondre.
• Bloquer l'agresseur.



Éviter les situations dramatiques ou conflictuelles :
réagir de façon appropriée et respectueuse, modérer ses propos

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Christophe Lucand - **SECRÉTAIRES DE RÉDACTION :** Service communication - **RÉDACTION-CONCEPTION :** Service communication - **CRÉDITS PHOTOS :** Ville de Gevrey-Chambertin - **ILLUSTRATIONS :** Ville de Gevrey-Chambertin / Pexel - **ISSN :** 2777-1725 - **TIRAGE :** 2000 exemplaires - **Distribution :** Assurée par les élus - Imprimé sur papier recyclé et éco-labelisé

ACTUALITÉS



Collecte des déchets 2023

La Communauté de Communes Gevrey-Nuits vous informe que la collecte des déchets sera organisée de la façon suivante :

- **Collecte Bac/sac déchets ménagers :** tous les vendredis à partir de 4h00 - 1^{ère} collecte le 6 janvier 2023
- **Collecte plastiques Bac/sac Jaunes :** les jeudis semaine Impaire à partir de 4h00 - 1^{ère} collecte le 5 janvier 2023.

Enquête Comptoir de Campagne

Le comptoir de Gevrey-Chambertin souhaite questionner les habitants de la commune afin de mieux comprendre leur perception du Comptoir de Campagne de Gevrey-Chambertin et identifier leurs attentes. Questionnaire en ligne :



Gibriaçois(es) !

VILLE DE GEVREY-CHAMBERTIN

LE MOT DU MAIRE



Christophe LUCAND

MAIRE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Chères Gibriaçoises, Chers Gibriaçois,
Cher(e)s Ami(e)s,

Ce premier numéro de votre Gribriaçois(es) de la nouvelle année est l'occasion pour moi de **vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur.** Je forme le vœu que cette année 2023 permette de tourner résolument la page des difficultés et des contraintes qui ont pesé jusqu'alors sur chacun d'entre nous.

Avec les membres élus du Conseil municipal, nous aurons le plaisir de vous renouveler ces propos lors de **la cérémonie des Vœux qui se déroulera le vendredi 13 janvier, à partir de 18h30, à L'Espace Chambertin.** Ce sera alors l'occasion de vous présenter un bref bilan des actions engagées par la Municipalité, un descriptif des grands projets à venir, avant d'échanger autour du verre de l'amitié. Cette cérémonie des Vœux 2023 sera la première de ce mandat, après deux années et demie marquées par les conséquences de la crise sanitaire. Je me réjouis donc d'autant plus de pouvoir vous y retrouver.

Cette orientation résolue vers une année pleine de promesses s'exprime dans les pages qui suivent. Vous retrouverez les faits marquants la vie de notre commune, couvrant les plus petits jusqu'aux plus grands, les nombreuses initiatives prises par la Municipalité en faveur de tous les habitants, pour une vie collective animée, respectueuse des autres et de notre environnement local.

Je vous souhaite donc une bonne lecture, et une très heureuse année 2023 !

Le Maire de Gevrey-Chambertin

Christophe Lucand



VILLE DE
**GEVREY
CHAMBERTIN**

LUMIÈRE SUR



De nouvelles plantations sur le verger municipal !

Début décembre, le **Lion's Club Gevrey Chambertin - Côte de Nuits**, Mme **Audrey Argilli**, vice-présidente du **CCAS de Gevrey-Chambertin** et les élus étaient réunis pour la **plantation de nouveaux arbres fruitiers sur le verger municipal** dans le cadre de leur partenariat en faveur du financement de vacances pour les enfants ! Bravo à Lya et Matiss pour leurs plantations !



Horaires du secrétariat de Mairie :

Lundi : de 13h30 à 17h30,
(fermé au public le matin),
Mardi : de 13h30 à 17h30
(fermé au public le matin),
Mercredi : fermé
Judi : de 9h30 à 12h
(fermé au public l'après-midi),
Vendredi : de 9h30 à 12h
(fermé au public l'après-midi),
Samedi : de 9h30 à 12h

☎ 03 80 34 30 35
✉ mairi@gevreychambertin.fr

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS

ville-gevrey-chambertin.fr





Collecte des sapins

Le ramassage des sapins est prévu le lundi 9 janvier dans les rues de la commune. Merci de déposer votre sapin sans sac, ni décoration, le 8 janvier au soir, bien en vue devant votre domicile sans gêner la circulation des piétons. **Ces derniers seront collectés par les services techniques municipaux afin d'être broyés, puis recyclés en compost.**

Le Père Noël à l'école

Le Père Noël est venu le 16 décembre 2022 avec M. Plaza, 1er adjoint au Maire, **distribuer des petits cadeaux éducatifs** offerts par la Mairie en faveur des professeurs pour chacune de leur classe, et pour chaque élève de l'école maternelle Gaston Roupnel. Les plus petits ont pu poser des questions et **chanter des chansons** au Père Noël. **Un moment d'émotion** qui a complété le spectacle de Noël offert à tous par la Mairie.



Un cadeau pour les résidents de la maison de retraite

M. Christophe Lucand, Maire et Mme Audrey Argilli, conseillère municipale, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, se sont rendus lundi 19 décembre à la Maison de retraite de Vigne Blanche afin d'offrir **un colis de fin d'année aux résidents**. Chacun a reçu un beau cadeau comprenant des gourmandises de l'épicerie **Comptoir de Campagne de Gevrey-Chambertin**.



Séances d'activités physiques adaptées

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Gevrey-Chambertin a décidé de mettre en place des **séances d'activités physiques adaptées à des fins de santé et de bien-être, à compter de 2023**. Ces séances permettront aussi de développer du lien social et de favoriser le bien-être physique et mental. Les séances seront encadrées par un intervenant sportif spécialisé en Activité Physique Adaptée et Santé et les exercices seront dirigés en fonction des différents niveaux. **Ces séances auront lieu salle Nelson Mandela, rue des Artisans. 2 séances hebdomadaires sont prévues (selon le nombre d'inscrits) :**

- Gymnastique d'entretien pour les « séniors » : **le lundi de 10h30 à 11h30.**
- Renforcement musculaire et aérobie. Intervention pour un public ayant déjà des aptitudes physiques et sportives : **le vendredi de 18h à 19h.** À savoir : **les Gibriaçois pourront bénéficier d'une participation financière du CCAS à hauteur de 50 %.** Inscriptions et renseignements : contacter le CCAS au 03.80.34.04.60 ou ccas@gevreychambertin.fr

ACTUALITÉS



Les boîtes de Noël pour les plus démunis

Ce sont plus de **180 boîtes à cadeaux** qui ont été collectées en quelques jours par la Mairie à l'attention des **bénéficiaires de l'épicerie solidaire de Gevrey-Chambertin « La Passerelle »**. Cette association est venue récupérer les nombreuses boîtes, dont 130 avaient été confectionnées par les gendarmes de la 7^e compagnie de l'école de gendarmerie, **samedi 3 décembre** dernier à la Mairie. La Municipalité et les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) remercient particulièrement tous les généreux donateurs qui ont confectionné ces boîtes pour les personnes dans le besoin et tiennent à saluer le travail et l'investissement de l'association La Passerelle.

Atelier « Apprenez à tailler arbres et haies ! »

La Ville de Gevrey-Chambertin organise son 1^{er} atelier de formation à la taille des arbres (d'ombrage et fruitiers) et haies, **le dimanche 26 février 2023 de 9h à 12h au jardin mellifère**. Venez, participez, profitez des conseils d'un jardinier en permaculture. Convivialité garantie ! Atelier gratuit, sur inscription au 03 80 34 30 35 ou par mail à mairie@gevreychambertin.fr

J'adopte un arbre - Remise des arbres

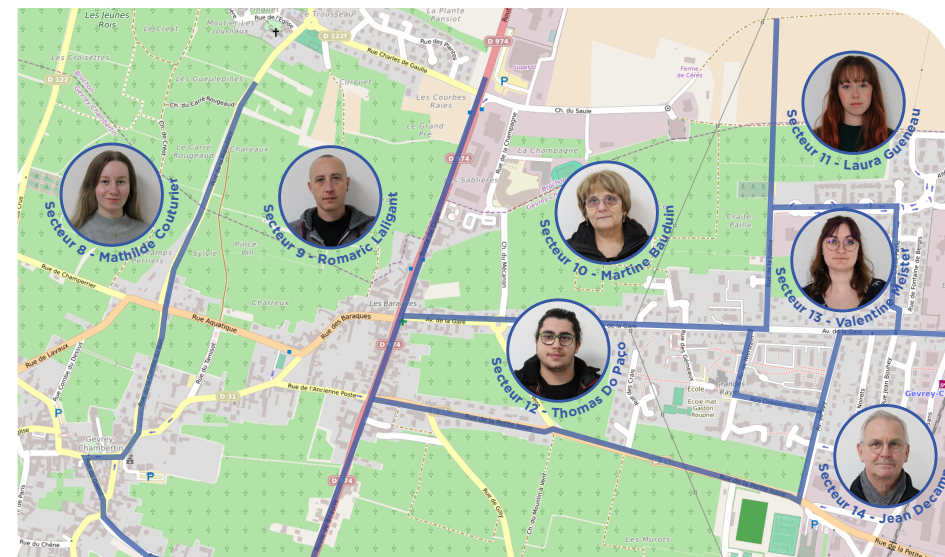
Les arbres seront remis aux personnes inscrites à l'opération « **Adoptez un arbre** » dans le cadre du « **plan 1000 arbres pour Gevrey** » le 22 janvier 2023 sur le marché de Gevrey-Chambertin. Seront distribués en même temps que l'arbre : 1 tuteur, 1 planche de paillage, 1 peu de compost. En participant à cette action, **les personnes inscrites bénéficient d'un atelier de 20min pour apprendre à faire pousser le mieux possible l'arbre**, à l'issue duquel sera remise l'essence choisie. Dans un souci d'organisation, les personnes inscrites sont invitées à choisir un créneau parmi les trois proposés (9h30 - 10h30 - 11h30) via le lien suivant : ville-gevrey-chambertin.fr/adoptez-un-arbre-retrait

Conférence «Le scénario négaWatt »

Le samedi 4 février 2023 à 9h30 à l'Espace Chambertin, la Ville de Gevrey-Chambertin accueillera Sébastien Pénidon et Daniel Mugnier (de l'association Bourgogne énergies renouvelables) pour présenter le « **scénario négaWatt** » et échanger avec vous. **Depuis 20 ans, l'Association négaWatt contribue à la recherche de solutions en traçant la voie d'une société plus respectueuse des ressources de la planète, de la biodiversité et de l'humain.** L'un de ses portes-paroles, Daniel Mugnier, viendra nous présenter la dernière version du scénario négaWatt qui démontre qu'on peut atteindre une neutralité carbone en 2050 ainsi qu'un mix énergétique à 96% renouvelable en s'appuyant sur les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la réduction de toutes émissions de gaz à effet de serre. Présentation organisée à l'initiative de l'association Bourgogne Energies Renouvelables et de la Municipalité suivie d'un pot pour échanger **Plus d'informations : ville-gevrey-chambertin.fr**

Top départ pour le recensement de la population dans votre commune !

À partir du 19 janvier et jusqu'au 18 février 2023, **7 agents recenseurs vont sillonner la commune de Gevrey-Chambertin afin de procéder au recensement de la population**. Chaque agent sera muni d'une carte tricolore et tenu au secret professionnel. Dès le 4 et jusqu'au 11 janvier 2023, une tournée dite de « reconnaissance » va débiter. Les agents recenseurs seront chargés de distribuer dans chaque boîte aux lettres, une lettre aux habitants destinée à expliquer les modalités du recensement. À partir du 19 janvier, pendant la tournée de collecte, ils vous remettront **une notice d'information**, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre sur laquelle figureront des codes confidentiels de connexion qui vous permettront de vous recenser directement en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne disposez pas d'accès à internet, des formulaires papier (1 bulletin de logement et 1 ou plusieurs bulletin(s) individuel(s) selon le nombre d'occupants du foyer) vous seront remis, les agents les récupéreront une fois remplis uniquement sur rendez-vous et selon vos disponibilités. Si besoin, les agents recenseurs seront à votre écoute pour vous aider en cas de difficultés. **Nous vous rappelons que le recensement de la population est obligatoire, et est avant tout un devoir civique.** Le calcul de la population d'une commune intervient dans le montant des dotations que lui verse l'Etat pour son fonctionnement. Ainsi, plus la population augmente, plus la commune perçoit de dotation globale de fonctionnement. Il en est de même de la dotation de solidarité rurale (DSR) dont une fraction dépend du nombre d'enfants de 3 à 16 ans recensés dans la commune. **Afin d'identifier les agents recenseurs de la commune et éviter toute confusion, nous vous les présentons ci-dessous en photo. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.**



La rubrique
écologique
mensuelle !

Je soutiens la biodiversité, j'aide les oiseaux en hiver

Le saviez-vous ?

En 30 ans, la population des oiseaux des villes et des champs a baissé de 30% en France. En cause, le réchauffement climatique, la pollution, la disparition des habitats par les rénovations de façades.

Quand nourrir les oiseaux ?

Uniquement pendant les périodes de froid prolongées (de novembre à fin mars) notamment lorsque la neige et le gel limitent l'accès à la nourriture.

Où ? Je place mangeoires et abreuvoirs au centre du jardin, dans un endroit dégagé, éloigné des murs, buissons et branches afin d'éviter l'accès facile aux prédateurs (chats, fouines...).

Astuce : je place le poste de nourrissage de manière à ce qu'il soit visible depuis une fenêtre afin de pouvoir profiter du spectacle !

Quoi ? Des graisses d'origine végétale, ou à base de suif de bœuf. Des mélanges de graines, en privilégiant les graines de tournesol noires, mais aussi des fruits de saison (pommes, poires, raisins flétris) et des fruits secs (amandes, noix, noisettes, cacahuètes non grillées et non salées), du maïs concassé. Je ne donne pas : de lait, de pain, de sel, d'huile de palme.

Et pour une hygiène irréprochable, je nettoie régulièrement les abreuvoirs et mangeoires, pour éliminer saletés, larves de moustiques tigres et maladies.

Retrouver plus d'info sur le site de la LPO : lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite

EN BREF



« Nouvelles voies » Aides administratives et juridiques gratuites



Prochaines permanences : vendredis 6 et 20 janvier

Vous souhaitez un rendez-vous ? Contactez le secrétariat de Mairie au 03 80 34 04 60 ou M. Jean-François GUENIN au 06 20 36 91 84.

Pôle rénovation du Pays beaunois

Prochaine permanence, le **vendredi 20 janvier** sur rendez-vous. Plus d'informations : polerenovation@paysbeaunois.org